





COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE du COMITE MUNICIPAL de JUMELAGE du 28 FEVRIER 2020

. Emargements des présents (Sociétés Pouliguennaises - Commission Franco-allemande Membres de Droit - Adhérents).

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte par Monsieur Yves LAINE, Maire et Président du Comité de Jumelage.

Sont présents :

Mme Brigitte LAMARTHE, Vice-présidente de la Commission Franco-Allemande (sortante) (Comité Municipal de Jumelage)

M. Jacques d'ESTEVE DE PRADEL, Adjoint aux Travaux, Vice-président de la Commission Franco-britannique (sortant) (Comité Municipal de Jumelage).

M. Nicolas PALLIER, Délégué à la Vie Associative.

Mme Marie-Jo JUTEAU, Adjointe au Maire, Membre de la Commission Franco-Allemande

Mme Valérie GANTHIER, Adjointe à la Jeunesse.

Mme Sylvie FRASLIN, Présidente de l'Office Municipal de la Culture et des Loisirs.

Mme Jacqueline QUEMARD, Secrétaire Commission Franco-Allemande, Présidente du Comité Municpal des Fêtes du Pouliguen.

La Presse (Mme PASQUIER, M. DAGUT)

Excusés ayant donné pouvoir:

- M. Yves COURTOIS a donné procuration à Mme Brigitte LAMARTHE
- M. Dominique MENEGALLI a donné procuration à Mme Paule CLAVERIE
- M. Damien et Mme Chrystelle ROLAN ont donné procuration à M. Gilles BEDEL

Au total, 68 personnes étaient présentes ou représentées.

ORDRE du JOUR

Une minute de silence est respectée en mémoire de :

- Louisette MEME, épouse de M. Claude MEME, ancien Président du Jumelage Franco-Allemand.
- Bernard GACOIN, membre de la Commission Franco-Allemande, très présent au sein du Jumelage, pendant de nombreuses années.
- Daniel MARAIS, ancien pompier volontaire et adhérent au Jumelage Franco-Allemand. Une pensée pour les familles endeuillées.

Monsieur Le Président du Comité Municipal de Jumelage, Maire du Pouliguen, ouvre la séance et remercie l'Assemblée d'avoir répondu à l'invitation du Comité Municipal de Jumelage. « Merci aux Elus présents, aux Adhérents et à la Presse. »

M. Le Président : « C'est pour moi, la dernière assemblée générale en tant qu'élu et l'occasion de vous dire combien j'ai été heureux de participer à ces deux Jumelges qui laissent de bons souvenirs.

2012, 30ème anniversaire du Jumelage Le Pouliguen - Llantwit-Major : j'ai découvert une région très sympathique, de beaux paysages et des gens chaleureux. Puis, le Jumelage s'est endormi. Grâce au travail de M. d'ESTEVE et de ses collègues et à la suite du 40ème Anniversaire de Jumelage avec Kisslegg, des liens ont été renoués avec Llantwit-Major. La délégation galloise fut charmée par l'attrait du Pouliguen. Nous avons tous gardé un bon souvenir de cet anniversaire auquel était associée la délégation de Fontanellato, ville jumelée avec Kisslegg. Le Maire de Llantwit-Major a redécouvert Le Pouliguen et a pu voir le Golge du Morbihan. Nos amis de

Je ne connaissais pas le Jumelage avant d'être élu. Les déplacements et l'accueil furent très chaleureux. Je remercie tous les bénévoles des deux jumelages, c'est du travail. La Commune a beaucoup aidé financièrement et les prochains élus devront continuer dans cette voie. C'est un lien culturel important pour notre commune. Merci à toutes les familles qui participent au Jumelage. Le bénévolat, c'est du travail et une responsabilité. Il faut rappeler que les gallois ne perçoivent aucune subvention ».

20 H: ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Llantwit-Major séjourneront au Pouliguen en septembre prochain.

Le quorum étant atteint, il est passé à l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRODINAIRE dont l'ordre du jour porte sur le vote des statuts réactualisés du Comité de Jumelage (vote réservé aux seuls adhérents 2019). Les statuts sont à la disposition de l'assemblée.

M. d'ESTEVE, Vice-Président de la Commission Franco-Britannique, explique que le Comité Municipal de Jumelage a éprouvé le besoin de retoiletter les statuts.

A retenir :

les bureaux des deux commissions peuvent s'étoffer; une plus rande marge de manœuvre est donnée aux deux commissions pour s'organiser, pour positionner le rôle du bureau par rapport à celui des commissions; donner plus de flexibilité au travail des commissions; mieux répartir les activités sur l'ensemble des membres.

Comptablement, Mme LAMARTHE, Trésorière Principale, gère les adhésions et contrôle la trésorerie des deux commissions qui font des activités pour percevoir des fonds et organisent des voyages; le tout chapeauté par le Comité de Jumelage qui est municipal.

Après avoir entendu l'exposé de M. d'ESTEVE, l'assemblée approuve, à l'unanimité, le projet de statuts présenté.

20 H 30 : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Commission Franco-Allemande:

M. Le Président donne la parole à Mme Brigitte LAMARTHE, Vice-présidente.

RAPPORT MORAL et COMPTE-RENDU d'ACTIVITE de la COMMISSION FRANCO-ALLEMANDE

par Madame Brigitte LAMARTHE, Vice-présidente

« Je vais vous rappeler nos temps forts de 2019, animations et participation aux différentes manifestations :

• 28 avril 2019, loto avec une innovation, un dimanche après-midi (à poursuivre)
Deux lotos dans l'année, au printemps et en septembre/octobre. Nous rencontrons un vif succès
qui nous permet de récolter des fonds pour notre association. Au passage, merci à Isabelle qui
organise ces lotos de main de maitre. Merci à tous les bénévoles et aux généreux donateurs pour
les lots.

Les fonds permettent de couvrir nos dépenses, exemple, le séjour des 90 Kissleggers pour la Fête de la Bière dont 40 musiciens de la Fanfare de Kisslegg qui sont hébergés à Bimont. La capacité d'hébergement de Bimont (38 lits) ne permet pas toujours d'accueillir toute la délégation, nous devons réserver des lits dans une autre structure.

- Fin juin début juillet 2019, échange scolaire entre les collèges du Pouliguen et de Kisslegg. La Commission Franco-Allemande a alloué un budget de 1 000 €.
 - 12 juillet 2019 : Soirée « Moules-Frites » dans le bois.
 - 11 août 2019 : Fête de la Bière. Nous avons reçu une délégation de 90 personnes dont 40 musiciens.
 - 13 septembre 2019 : 2ème loto.
 - 20 21 22 écembre 2019 : Marché de Noël (vente de vin chaud, gâteaux, décorations de Noël réalisées par les bénévoles).
 - Participation avec le Comité Municipal des Fêtes le Conseil Municipal des Jeunes le Comité Local des Oeuvres Sociales de la Ville, pour des évènements ponctuels.

Voilà les principales activités 2019 de notre Jumelage.

Puis, Mme Lamarthe présente les projets 2020 :

- « 18 janvier, nous avons participé à l'accueil des Nouveaux Arrivants. Plusieurs personnes sont venues nous rendre visite pour prendre des renseignements et connaître notre jumelage. C'est avec plaisir que nous accueillerons tous ceux qui souhaitent s'investir dans notre association.
- 20 au 27 février, Carnaval de Kisslegg. Très bon accueil, programme sympathique : défilé du carnaval, visites et réceptions.

Au programme:

- Visite d'une ville près de Kisslegg (artisans, torréfacteur, fabricant de Gin)
- Excursion en montagne et déjeuner au restaurant
- Réceptions à la Mairie de Kisslegg en présence du Bürgermeister.
- Fin du carnaval : M. Carnaval sur le bûcher place de la Mairie ».

Mme Lamarthe : « Nous avons renconté un cyclise professionnel qui a participé, deux fois,

Il s'appelle Andreas SCHUBERT

Avec son équipe, il accomplit le tour de l'Europe (8 000 km sur trois mois). Il compte passer au Pouliguen les 28 et 29 mai 2020. C'est un relais avec un staff important. La Commission franco-Allemande sera heureuse d'accueillir ces sportifs en partenariat avec le Triathlon Côte d'Amour.

- Dimanche 26 avril 2020 : loto à la salle des fêtes. Les bénévoles sont les bienvenus.
- Mai : échange scolaire des élèves de Kisslegg au Pouliguen (contact a été pris avec Tobias, Professeur à Kisslegg).
- 10 au 15 septembre 2020 : Fête du Vin à Kisslegg.
 Départ le jeudi 10 en soirée et retour le 15 septembre à midi)
 Participation : 200 € par personne voyage en autocar Grand confort
- Forum des associations le 5 septembre 2020
- Deuxième loto, date à définir en septembre.
- Décembre, participation au Téléthon et Marché de Noël,

Après avoir entendu le rapport moral de l'année 2019 et le rapport d'activité 2020, l'Assemblée, à l'unanimité, donne quitus à la Vice-présidente de la Commission Franco-allemande.

<u>Commission Franco-BRITANNIQUE</u>:

M. Le Président donne la parole à M Jacques d'ESTEVE de PRADEL, Vice-président.

RAPPORT MORAL et COMPTE-RENDU d'ACTIVITE de la COMMISSION FRANCO-BRITANNIQUE

par Monsieur Jacques d'ESTEVE de PRADEL, Vice-président (sortant)

M. Jacques d'ESTEVE de PRADEL, Vice Président, rappelle que la Commission Franco-Britannique a participé au marché de Noël 2019.

Puis, le Vice-Président retrace l'historique du Jumelage avec LLANTWIT-MAJOR au Pays de Galles.

Il fait appel aux personnes intéressées à participer au renouveau du jumelage gallois.

Déclaration de M. d'ESTEVE de PRADEL :

« Faute de pouvoir mettre en place un nouveau bureau, le comité de jumelage gallois nous informait, fin 2012, de sa décision de se dissoudre, mettant fin de ce fait aux activités de jumelage entre nos deux villes dans le cadre du comité de jumelage.

La ville du Pouliguen restait néanmoins jumelée avec la ville de Llantwit Major, conformément à la charte engageant nos deux villes depuis 1982.

Nous avons alors fait savoir à la Mairie de llantwit Major que nous regrettions cette situation et que nous espérions vivement qu'une nouvelle équipe puisse prendre la relève de l'ancienne.

Pour faciliter cette démarche nous avons décidé de maintenir les contacts avec la mairie de Llantwit Major et nous nous sommes appuyés sur les nombreux liens privés tissés entre les pouliguenais et les gallois pour faire connaître notre position.

Espérant un redémarrage rapide des activités de jumelage coté gallois, la commission francobritannique a continuée à participer aux activités du comité de jumelage en 2013, moules frites, marché de Noël. Malheureusement il a bien fallu se rendre à l'évidence, la reprise coté gallois ne se ferait pas dans un proche avenir. Nous avons donc mis la commission franco-britannique en veille.

A l'occasion du trentième anniversaire du jumelage entre Le Pouliguen et Kisslegg en 2018, le maire de llantwit Major, David Ellis, que nous avions invité à cette occasion avec une petite délégation de gallois, nous a fait part de sa volonté de relancer le jumelage entre nos deux villes pendant sa mandature. Cette volonté a été suivie d'effet.

Un nouveau comité de jumelage gallois « twining association », a vu le jour le 5 mars 2019 sous la présidence de David Ellis.

Depuis le comité de jumelage gallois a organisé plusieurs manifestations pour obtenir des adhésions et collecter des fonds :

- un Café Jumelage avec cafés et croissants s'est tenu le 18 mai 2019.
- il a participé à la « Victorian Fair Day » le 22 juin 2019,
- fin septembre 2019 une « cheese and wine evening » a été organisée,
- le 8 novembre 2019 à l'occasion de la journée du souvenir une gerbe a été déposée au nom du jumelage par le comité de jumelage (le 11 novembre se commémore le 8 de l'aure coté du channel),
- un « morning coffee » en décembre a permis de lever des fonds et d'accueillir des nouveaux membres,
- un « morning coffee » est organisé le 29 février à l'occasion de la saint David.

La prochaine AG coté gallois se tiendra début mars.

Des contacts sont en cours avec l'école primaire de llantwit Major pour organiser des échanges avec l'école Paul Lesage.

The last but not the least nos amis gallois ont répondu positivement à notre invitation à venir au Pouliguen le premier week-end de septembre (du 3 au 7 septembre vraisemblablement), le déplacement d'une trentaine de personnes est envisagé. Nous avons bien entendu répondu positivement.

Symétriquement, les gallois nous ont invités à venir à Llantwit Major en 2021.

Le jumelage redémarre, au delà des visites annuelles envisagées nous allons nous attacher à créer des liens entre les écoles et les associations de nos deux communes.

L'école Paul Lesage , l'école Sainte Marie, le collège Jules Verne sont intéressés. Diverses associations ont manifestés aussi leur intérêt pour établir des relations avec leurs homologues Gallois tel le foot ou l'école de voile, le tennis...

Nous invitons les adhérents au Comité de Jumelage, les anciens et les nouveaux, et au delà tous les Pouliguennais qui le souhaiteraient, à nous faire savoir s'ils sont prêts à accueillir nos amis gallois début septembre. A cet effet une fiche est en circulation dans la salle, merci pour ceux qui sont intéressés de la remplir et de la mettre dans la petite boite placé à l'entrée de la salle ou de nous la remettre directement.

Pour compléter le tableau en 2020, et au delà de la venue de nos « jumeaux » gallois, nous prévoyons de participer avec la commission franco-allemande aux activités traditionnelles du jumelage: les moules frites cet été, le forum des associations en septembre et le marché de Noël.

Je vous remercie de votre attention ».

Après avoir entendu le rapport moral de l'année 2019 et le rapport d'activité 2020, l'Assemblée, à l'unanimité, donne quitus au Vice-Président de la Commission Franco-Britannique.

- RAPPORT FINANCIER : COMMISSION FRANCO-ALLEMANDE - par Madame Paule CLAVERIE, Trésorière

168 écritures sont tenues à la disposition de l'assemblée.

1er janvier 2019 en caisse ; 7 837,13 € 1er janvier 2020, en caisse : 17 633,14 €

En 2019, nous avions un déficit de 5 000 € en raison des dépenses engagées pour le 40ème anniversaire du Jumelage en 2018.

Pour ce 40ème anniversaire, le Conseil Municipal a alloué à la Commission Franco-Allemande, une subvention exceptionnelle de 18 900 € en 2019.

La Commission Franco-Allemande remercie très sincèrement M. Le Maire et le Conseil Municipal pour la subvention de 18 900 € allouée pour faire face aux dépenses imprévues.

De ce fait, les finances de la Commission ont retrouvé un juste équilibre.

Madame Paule CLAVERIE, présente les comptes de la Commission Franco-Allemande:

Au 31 décembre 2019 :

- le solde du compte courant ressort à 8 316,96 €
- le solde du livret ressort à 7 846,92 €

Mme CLAVERIE rappelle bénéfice généré par les deux lotos en 2019 : 3 501,05 + 2 978,03 = 6 479,08 €

Facture réglée à Farny pour la Fête de la Bière : 4 620 €.

De leur côté, Isabelle et Jean-Marie Bréerette ont vendu des caisses de bière pour un montant de 5 650 € soit un gain de 630 € pour la Commission. Nous les en remercions.

Perte de 3 176,48 € lors de la Fête de la Bière, due aux repas pris au restaurant d'Arzal avec l'ensemble de la délégation de Kisslegg (90 personnes avec les 40 musiciens non prévus au départ).

Soirée « Moules Frites » : Bénéfice de 1 554,29 € pour la Commission.

L'excédent de 10 439 € nous permettra de recevoir les Kissleggers, lors des divers échanges.

En 2020, nous organiserons deux lotos.

Mme CLAVERIE procède actuellement à un appel d'offres concernant la réservation d'un autocariste pour le voyage de septembre. Contacts ont été pris avec les Transports Richoux, Salaun, Jezequel. Le voyage sera de 200 € aller-retour. Nous compenserons avec les lotos. Les Pouliguennais sont reçues dans les familles allemandes. 40 participants au voyage paient 80 % du prix du bus.

Mme Le Bihan, membre de la Commission Franco-Allemande, épaulera Mme Claverie, pour la comptabilité (trésorière-adjointe).

Les comptes sont à la disposition de l'assemblée.

Après avoir entendu le rapport financier de l'année 2019, l'Assemblée, à l'unanimité, donne quitus à la Trésorière de la Commission Franco-Allemande.

PAPPORT FINANCIER : COMITE MUNICPAL de JUMELAGE par Madame Brigitte LAMARTHE, Trésorière Principale

Le compte principal encaisse les adhésions et règlent les fournitures, les gerbes de fleurs pour décès et autres évènements

Solde au 1er janvier 2019 : 2 880,53 €

+ Adhésions 2019 : 830 €

- Dépenses : fournitures - fleurs - petit matériel de cuisine pour fête de la Bière : 553,49 \in soit un solde de 3 157,04 \in au 31 12 2019

Livret Crédit Mutuel :

Année 2019 : 2 242,98 € + 16,82 € (intérêts) = **2 259,80** €

Après avoir entendu le rapport financier de l'année 2019, l'Assemblée, à l'unanimité, donne quitus à la Trésorière Principale du Comité Municipal de Jumelage.

- RAPPORT FINANCIER : COMMISSION FRANCO-BRITANNIQUE par Monsieur Jacques d'ESTEVE de PRADEL, Vice-Président.

M. d'Estève présente l'état des comptes sur 7 ans :

1er janvier 2013 : 7 351,83 € 31 décembre 2019 : 7 251,87 €

« Depuis 2013, la Commission a eu des dépenses pour décès et des recettes pour la vente du vin chaud à Noël. En 2018, elle a fait face à des dépenses plus importantes en raison de la venue de la délégation galloise dans le cadre du 40ème Anniversaire du Jumelage le Pouliguen - Kisslegg.

Malgré tout, les comptes sont équilibrés.

Le solde en caisse à ce jour (7 251,87 €) va permettre à la Commission Franco-Britannique de préparer l'arrivée des Gallois en septembre prochain.

Il reste à la Commission à travailler pour mettre en place un programme et rechercher des idées afin de réserver un bon accueil aux Gallois, »

Après avoir entendu le rapport financier de l'année 2019, l'Assemblée, à l'unanimité, donne quitus au Vice-Président de la Commission Franco-Britannique.

Les comptes ont été présentés au conseil d'administration qui s'est réuni ce vendredi 28 février 2020 à 10 H, en Mairie.

COTISATIONS 2021:

Montant de la cotisation 2021 : 15 € - Couple : 25 €

Le produit des cotisations est versé sur le compte Principal du Comité Municipal de Jumelage.

TIERS SORTANT

Il sera fait appel aux bonnes volontés pour participer aux actions du Comité Municipal de Jumelage; le nombre des membres des commissions étant entre 11 et 15.

Il est rappelé que, seules, les personnes en possession de la carte d'adhérent, à jour de leur cotisation, peuvent prendre part au vote.

Conformément aux statuts, le mandat bénévole d'administrateur est d'une durée de trois ans. Le Conseil d'Administration est renouvelé, tous les ans, par tiers rééligible des membres actifs. Les membres sortants sont désignés par tirage au sort les deux premières années. Les Elus municipaux sont membres de droit pendant la durée de leur mandat. Ces dispositions s'appliquent également à chaque commission.

Commission Franco-Allemande

Tiers Sortant 2020 : Brigitte LAMARTHE, Isabelle BREERETTE (se représentent)

Quatre nouvelles candidatures : Stéphanie GRIVAUD, Corinne LETAILLEUR, Marie-Claire OZERAY, Joël DARRENOUGUE.

Les nouveaux membres du Bureau sont cooptés pendant un an.

Mme la Vice-présidente remercie les nouveaux membres et l'ensemble de la Commission.

RESULTATS du VOTE

Vote à main levée

Sont élus à l'unanimité :